



Initiative Régionale
Amérique Latine et les Caraïbes
Sans Travail des Enfants

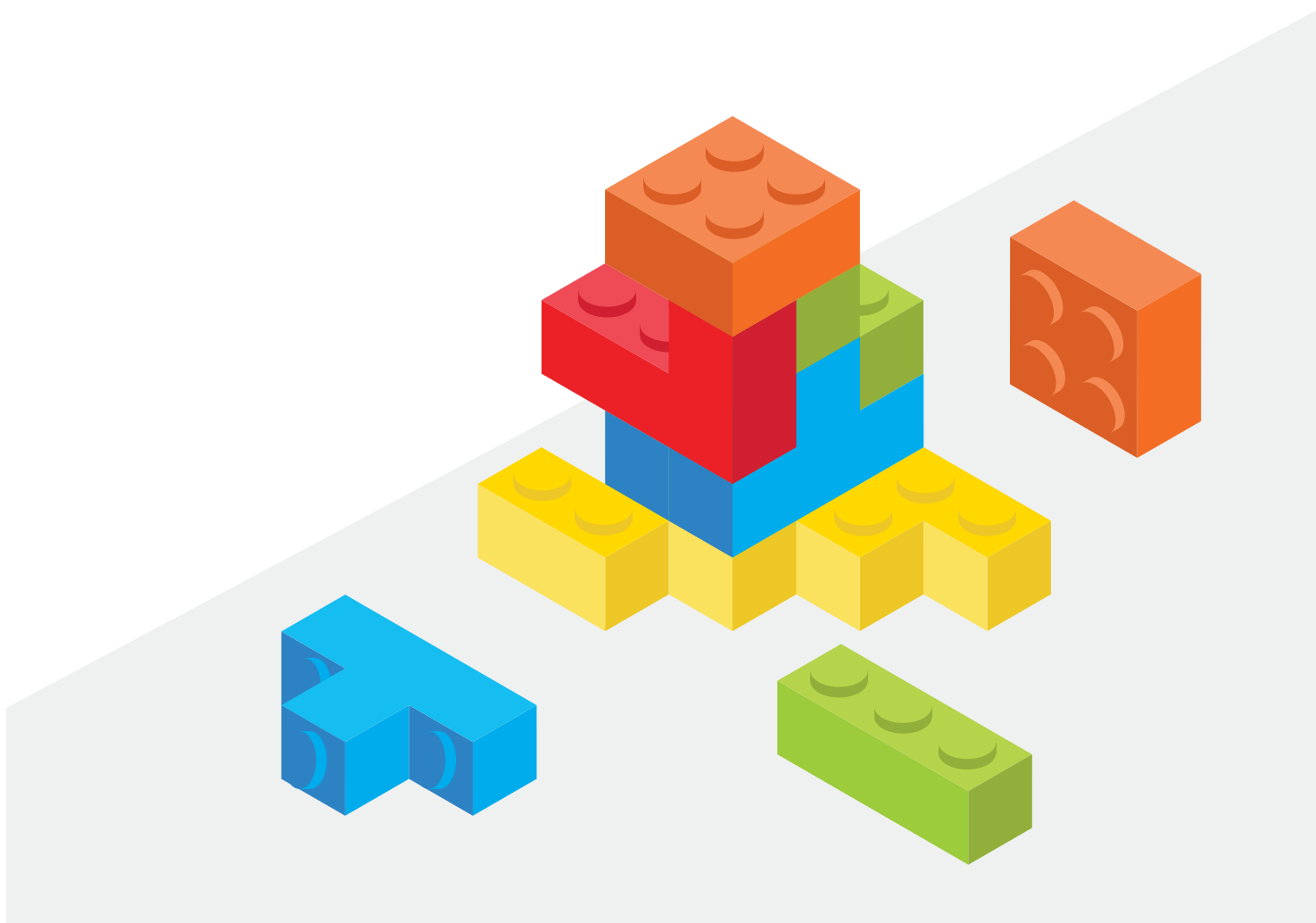


Organisation
internationale
du Travail

Clés pour l' **INNOVATION**



Systematisation de l'Initiative
régionale Amérique latine et les
Caraïbes sans travail des enfants
2014 - 2017



Clés pour l' **INNOVATION**

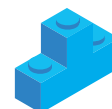
Systematisation de l'Initiative
régionale Amérique latine et les
Caraïbes sans travail des enfants
2014 - 2017

Une contribution au changement

UNIR



ACÉLÉRER



ASSOCIER



COOPÉRER



ALLER PLUS LOIN



Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes

SANS TRAVAIL DES ENFANTS

PHASES ET APPROCHES

Création : 14 octobre 2014



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une plate-forme innovatrice de coordination et d'action intergouvernementale composée de



28 pays :

- › Argentine
- › Bahames
- › Barbade
- › Bolivie
- › Brésil
- › Chili
- › Colombie
- › Costa Rica
- › Cuba
- › Équateur
- › El Salvador
- › Grenade
- › Guatemala
- › Guyane
- › Haïti
- › Honduras
- › Jamaïque
- › Mexique
- › Nicaragua
- › Panama
- › Paraguay
- › Pérou
- › République Dominicaine
- › Sainte Lucie
- › Suriname
- › Trinité-et-Tobago
- › Uruguay
- › Venezuela

+



4 représentants

régionaux d'organisations d'employeurs.

+



4 représentants

régionaux d'organisations de travailleurs.

+



1 Secrétariat technique

assuré par le Bureau Régional pour les Amériques de l'OIT

À QUOI VISE-T-ELLE ?

Elle vise à accélérer et à intensifier le rythme de réduction du travail des enfants pour atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2025 et à avoir la première région sans travail des enfants.



QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Elle a conçu un Cadre accélérateur de politiques qui combine trois stratégies :



Préventive

Elle dispose d'un Modèle d'identification du risque de travail des enfants qui cible les territoires et identifie les facteurs qui y sont associés à fin d'élaborer des interventions multisectorielles qui empêchent l'accès précoce des enfants au marché du travail.



Restitution

Elle retire les enfants du monde du travail, en particulier du travail dangereux et de ceux définis comme les pires formes, en rétablissant leurs droits.



Durabilité

Elle assure l'institutionnalisation des politiques, des programmes et des services publics pour prévenir et protéger le travail autorisé des adolescents.

Sujets d'action prioritaire :

Agriculture, éducation, migration, population autochtone et d'ascendance africaine, emploi des jeunes, chaînes de valeur, décentralisation et nouvelles technologies de l'information et de la communication.

QUELLES SONT SES RESSOURCES ?



Ressources nationales,

y compris une augmentation des budgets des pays membres pour les actions nationales et des activités de coopération Sud-Sud.



Fonds d'aide publique au développement

ciblés sur des projets spécifiques.



Alliances

publiques-privées pour créer de la valeur partagée.

ELLE PEUT ÊTRE REPRODUITE DANS D'AUTRES RÉGIONS CAR...

1

Elle **reconnait** les capacités existantes et apprises des intervenants.

3

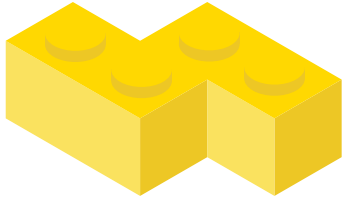
Elle **incorpore** des formes complémentaires de financement.

2

Elle **propose** une structure dynamique et flexible pour la conception de réponses coordonnées et intégrales à un problème particulier.

4

Elle **développe** des instruments innovants visant à renforcer les réponses nationales au travail des enfants.



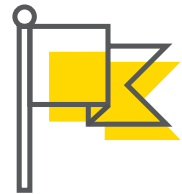
UNIR

L'Initiative régionale a proposé d'UNIR les pays de la région pour accélérer l'éradication du travail des enfants par le biais d'une plate-forme de coopération intergouvernementale qui implique activement les organisations d'employeurs et de travailleurs.

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART ?

1

Avec différents niveaux de portée, l'objectif de prévention et d'éradication du travail des enfants et de protection du travail permis des adolescents a atteint un consensus entre les blocs sous-régionaux d'intégration tels que le MERCOSUR, le SICA, la Communauté andine, et la CARICOM.



2

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE RÉGIONALE A FAIT ?

- ▶ Parvenir à un consensus sur un cadre d'action pour les priorités et les stratégies d'intervention entre 28 pays et des organisations d'employeurs et de travailleurs.
- ▶ Apporter une valeur ajoutée aux pays en vertu de leur adhésion à l'Initiative régionale.
- ▶ Intégrer activement les pays de la Caraïbe anglophone.
- ▶ Créer un mécanisme de gestion conjointe efficace et effective : réunion d'autorités de haut niveau, réseaux de points focaux, secrétariat technique et groupes de travail ad hoc.



QUELS SONT LES DÉFIS ?

4

Consolider et développer les canaux d'échange qui contribuent à renforcer les processus d'intervention dans les pays.

Maintenir et promouvoir des schémas innovateurs de coordination avec les pays participants.

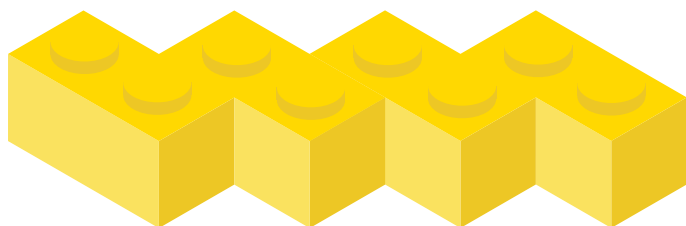
Maintenir le soutien politique des gouvernements participants et continuer à promouvoir la représentation des employeurs et des travailleurs.

▶ **L'adhésion de 28 pays de l'Amérique latine et les Caraïbes à l'Initiative régionale.**

▶ **Développer une dynamique participative et respectueuse des différences au sein de l'Initiative régionale.**

▶ **Compter sur la participation active de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale des Américains (CSA) dans le Réseau des points focaux de l'Initiative régionale.**

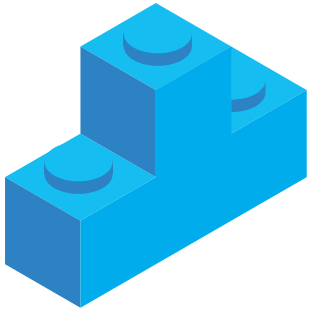
▶ **Renforcer le dialogue tripartite.**



3

QUELLES SONT NOS RÉALISATIONS ?



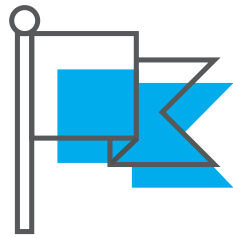


ACCÉLÉRER

L'Initiative régionale a proposé d'ACCÉLÉRER l'éradication du travail des enfants.

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART ?

1



- ▶ Confirmation de la volonté politique des pays de la région pour éradiquer le travail des enfants.
- ▶ Constatation que les cibles mondiales et régionales pour mettre fin au travail des enfants ne seraient pas atteintes.
- ▶ Appel des pays pour créer de nouveaux mécanismes et moyens d'accélérer l'éradication du travail des enfants en Amérique latine et les Caraïbes.

2

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE RÉGIONALE A FAIT ?

Elle a proposé une stratégie novatrice fondée sur trois piliers :

- ▶ **Connaissances** : pour mettre à jour l'information clé requise pour l'incidence et la prise de décisions. Elle a établi des partenariats avec la FAO et la CEPALC.
- ▶ **Nouveau modèle d'intervention** : elle a conçu et adopté un Cadre accélérateur des politiques (CAP) qui se compose de quatre résultats. Le premier est centré sur la prévention et a pour but d'interrompre la trajectoire du travail des enfants par le biais de l'attention adaptée à chaque étape du cycle de vie. Les trois autres résultats visent à retirer des activités économiques et à restaurer les droits des enfants qui : i) travaillent au-dessous de l'âge minimum, ii) exercent des activités dangereuses et, iii) sont victimes de formes criminelles d'exploitation.
- ▶ **Outil pour focaliser l'action nationale** : modèle d'identification du risque de travail des enfants, créé en partenariat avec la CEPALC, associé principalement au résultat 1 du CAP et qui a été expérimenté à l'échelle pilote en Argentine, Brésil, Colombie, Mexique et Pérou.





QUELS SONT LES DÉFIS ?

4

Inclure des stratégies de communication sur la base, entre autres, des récits de vie qui montrent comment la situation du travail des enfants a été surmontée grâce à l'accès à des services sociaux et à la permanence auprès de ces établissements.

Réussir à créer un lien plus large entre les multiples organisations présentes dans les pays.

Mettre en œuvre des mécanismes et des stratégies d'évaluation qui guident les interventions effectuées dans la région.

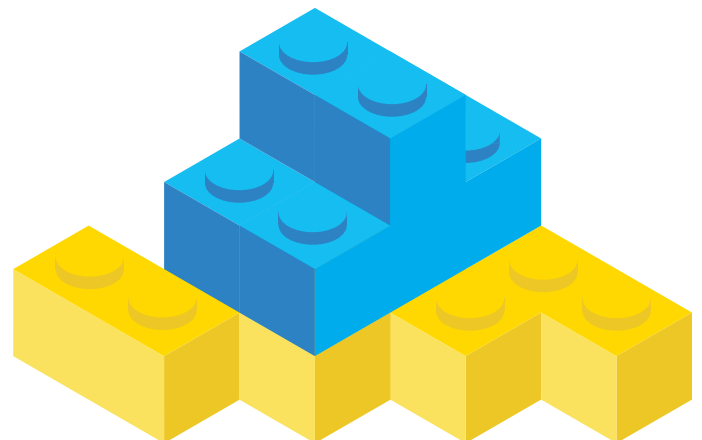


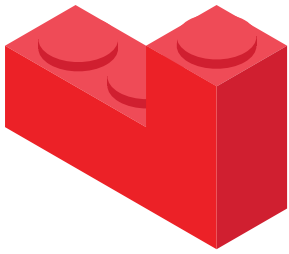
3

QUELLES SONT NOS RÉALISATIONS ?

- ▶ Encourager les États membres à réaffirmer la priorité politique et institutionnelle d'éradiquer le travail des enfants.
- ▶ Fonder l'innovation et l'approche d'accélération sur l'expérience, les connaissances et les bonnes pratiques préalables des pays et des partenaires sociaux de la région.

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre le Modèle d'identification du risque de travail des enfants ainsi que les cartes de vulnérabilité, qui permettront aux pays de concevoir des stratégies spécifiques pour interrompre la trajectoire du travail des enfants.



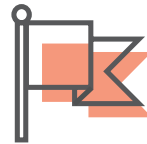


ASSOCIER

L'Initiative régionale a proposé d'ASSOCIER son Secrétariat technique à l'OIT, en reconnaissant son expérience, sa connaissance et son appui soutenu pour la prévention et l'éradication du travail des enfants, des aspects clés pour faire avancer les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART ?

1



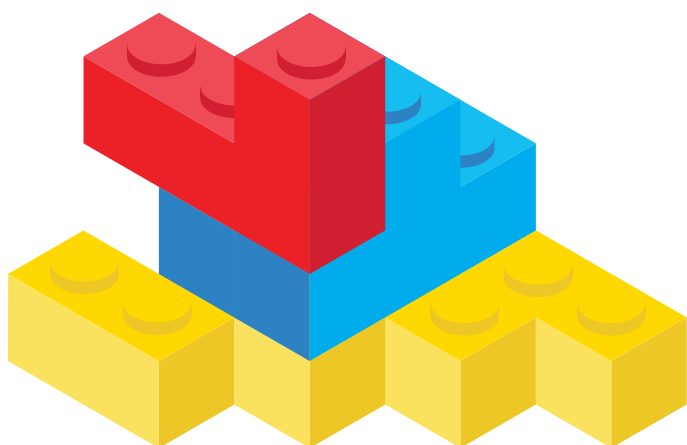
- ▶ Action de l'OIT, axée sur l'élaboration de politiques nationales visant à renforcer l'application des conventions fondamentales sur le travail des enfants.
- ▶ Agendas nationales orientées vers les cibles de l'Agenda continental du travail décent 2006-2015, la Déclaration de la Haye et le Plan d'action globale de 2010.
- ▶ Élaboration des plans et des stratégies, des mesures continues et des projets d'intervention dans des secteurs spécifiques du travail des enfants.
- ▶ Le programme Proniño de la Fondation Telefónica et le Réseau latino-américain de lutte contre le travail des enfants (Réseau LACTI), comme des actions régionales clés.

2

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE RÉGIONALE A FAIT ?



- ▶ Demander au Bureau régional de l'OIT pour les Amériques d'assurer le Secrétariat technique pour obtenir une assistance technique et de l'accompagnement.
- ▶ Renforcer l'action régionale tripartite sur le travail des enfants et des adolescents, à travers une dynamique collaborative de travail entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs.
- ▶ Créer de la confiance dans de nouveaux partenaires de développement qui ont décidé de financer l'action et renouveler les engagements avec les partenaires traditionnels qui ont reconnu le caractère innovant de la réponse.
- ▶ Concevoir et promouvoir l'adoption de mécanismes de gestion, agiles et efficaces, fondés sur l'horizontalité et le consensus (Réseau de points focaux et utilisation des technologies de l'information pour maintenir la communication et la coordination fluide à faible coût).
- ▶ Relier d'autres agences des Nations Unies pour renforcer les capacités des pays (en particulier la FAO et la CEPALC).

**3**

QUELLES SONT NOS RÉALISATIONS ?

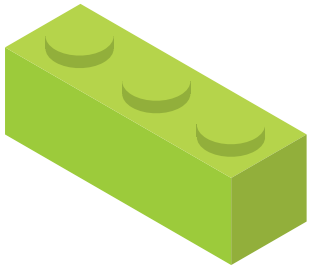
- ▶ L'Initiative régionale est reconnue par d'autres espaces de consultation et de dialogue politique dans la région (conférences, sommets et réunions ministérielles).
- ▶ Contribuer à donner la priorité au dialogue social comme un outil essentiel pour associer des acteurs divers autour du but d'accélérer la réduction du travail des enfants à l'horizon 2025.

QUELS SONT LES DÉFIS ?

4

- ▶ Relier un plus grand nombre d'acteurs et d'organisations actives dans la prévention et l'éradication du travail des enfants dans les pays.
- ▶ Consolider la coopération Sud-Sud et l'échange de connaissances et d'expériences qui sont axés sur les résultats.
- ▶ Associer, avec l'OIT, de façon plus permanente et soutenue, des organisations comme l'UNICEF, la FAO, l'OPS et l'OIM.
- ▶ Mettre en place des mécanismes de contrôle qui permettent de suivre les progrès et les résultats.

- ▶ Relier les pays des Caraïbes avec le groupe continental de façon permanente et active.
- ▶ Promouvoir l'action inter-agence de l'ONU en associant l'OIT et la CEPALC, à fin de générer de nouvelles connaissances et de produire des outils pratiques qui améliorent la performance des politiques de réduction du travail des enfants dans les pays membres.

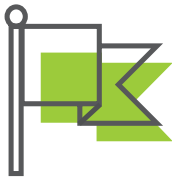


COOPÉRER

L'Initiative régionale a proposé de renforcer la COOPÉRATION intergouvernementale et d'approche multi acteurs dans la région à partir de l'utilisation des capacités installées.

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART ?

1



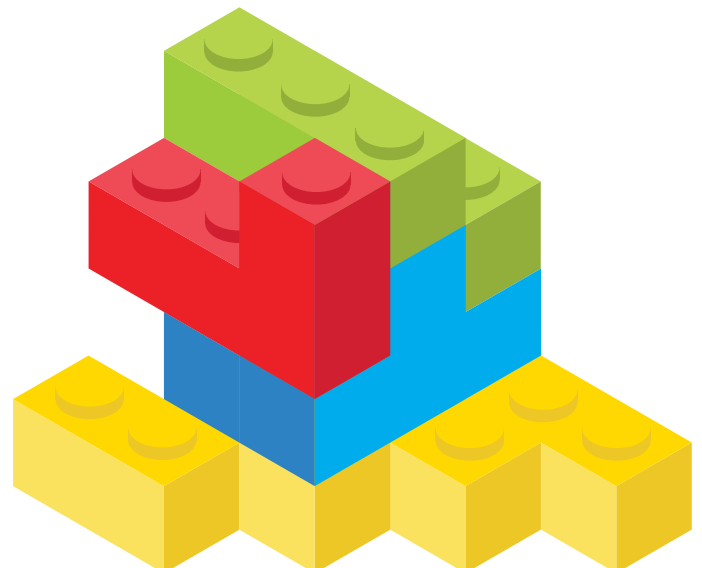
- ▶ L'éradication du travail des enfants comme une priorité de la coopération pour le développement.
- ▶ Partenaires au développement (Espagne, États-Unis, Norvège, Canada, Italie, Pays-Bas et Irlande) qui appuient de façon soutenue l'action de pays et des organisations.
- ▶ Le Brésil en tant que pays pionnier en matière de coopération Sud-Sud dans la région.
- ▶ Le RIAL de l'OEA en tant qu'organisation clé qui favorise des espaces et des processus d'échange.



2

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE RÉGIONALE A FAIT ?

- ▶ Mettre à jour les connaissances à partir de la recherche et de la systématisation des bonnes pratiques et des expériences significatives des pays.
- ▶ Promouvoir une stratégie de coopération Sud-Sud de façon systématique et durable, orientée vers des résultats.
- ▶ Développer des outils technologiques pour la cartographie des capacités, identifier les besoins et mettre en contact l'offre et la demande de coopération Sud-Sud entre les pays et les acteurs membres.



4

QUELS SONT LES DÉFIS ?

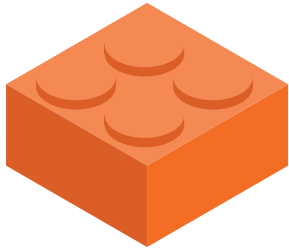
- ▶ Intensifier la coopération entre les pays de la région et compter sur la participation de ceux qui n'ont pas encore adhéré à l'Initiative régionale.
- ▶ Élaborer des stratégies pour assurer le suivi des actions prévues dans les accords de coopération.
- ▶ Rendre plus efficaces les systèmes d'évaluation et de suivi.
- ▶ Élaborer des mécanismes pour l'échange d'informations et de connaissances par le biais de moyens virtuels.
- ▶ Joindre les efforts de tous les partenaires pour accélérer la réduction du travail des enfants, accroître l'impact et atteindre la cible 8.7.



3

QUELLES SONT NOS RÉALISATIONS ?

- ▶ Identifier et caractériser les principaux besoins des pays pour accélérer l'éradication du travail des enfants.
- ▶ Parvenir à un consensus sur les priorités thématiques pour l'action conjointe des pays, alignées sur les politiques nationales.
- ▶ Développer des outils interactifs pour rendre visibles et accessibles les besoins (demande) et les capacités (offre) pour promouvoir la coopération Sud-Sud.

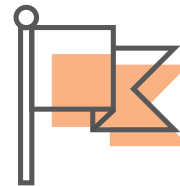


ALLER PLUS LOIN

L'Initiative régionale a proposées d'ALLER PLUS LOIN, en alignant une préoccupation régionale avec une priorité mondiale de développement.

1

QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART ?



- ▶ Un agenda global orienté vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
- ▶ III Conférence mondiale sur le travail des enfants (Brésil, 2013) à laquelle les pays et les acteurs se sont engagés à « immédiatement redoubler d'efforts aux niveaux nationales et internationales pour éradiquer le travail des enfants ».
- ▶ Stagnation du rythme de réduction du travail des enfants en Amérique latine et les Caraïbes (estimations mondiales, OIT-2012).

2

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE RÉGIONALE A FAIT ?



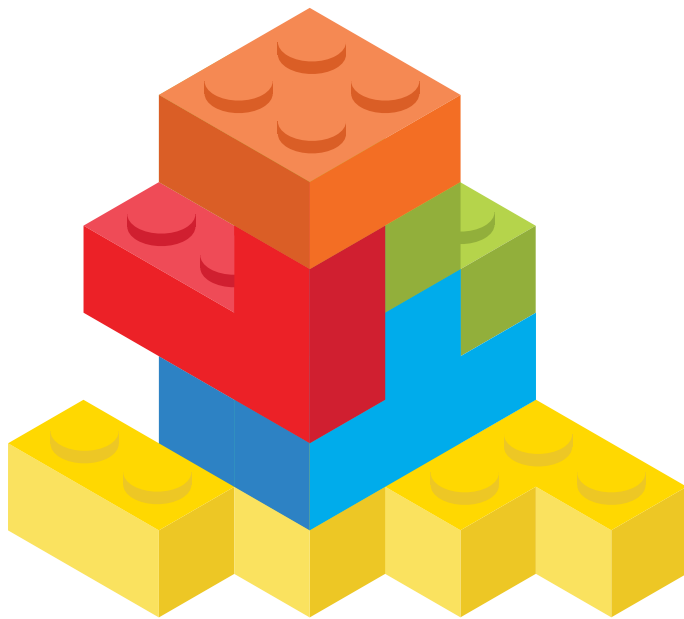
- ▶ Incidence au niveau des instances nationales et internationales qui définissaient l'Agenda post 2015, afin de transmettre la nécessité d'une action contre le travail des enfants : l'agenda 2030 pour le développement durable comprend la cible 8.7.
- ▶ Faire des progrès dans la réalisation de la cible 8.7 dans la région.
- ▶ Démontrer l'interdépendance entre la cible 8.7 et d'autres cibles des ODD.
- ▶ Coordonner activement avec l'Alliance 8.7 en matière de travail des enfants.

4

QUELS SONT LES DÉFIS ?



- ▶ Approfondir la coordination entre les pays en ayant comme perspective le cadre global des ODD.
- ▶ Engager les gouvernements dans la réalisation des cibles sur les droits sociaux et du travail de l'Agenda 2030.
- ▶ Rendre de plus en plus visible les conséquences macroéconomiques des niveaux élevés de travail des enfants.
- ▶ Renforcer les capacités des points focaux de l'Initiative régionale concernant les thématiques des cibles prévues dans les ODD.



QUELLES SONT NOS RÉALISATIONS ?

3

- ◀ Relier les pays et les partenaires sociaux dans un processus d'incidence globale qui a été favorable à l'inclusion de la cible 8.7.
- ◀ Positionner l'Initiative régionale comme une plate-forme d'action régionale pour la réalisation de la cible 8.7.
- ◀ Promouvoir l'intégration des acteurs et des ressources non traditionnelles.



Initiative Régionale
Amérique Latine et les Caraïbes
Sans Travail des Enfants



Organisation
internationale
du Travail

Pour plus d'informations visitez :

Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants

<http://www.iniciativa2025alc.org/>
iniciativaregional@ilo.org

OIT

<http://www.ilo.org/ipec/programme/lang--fr/index.htm>
www.lim.ilo.org/ipec
sirti_oit@ilo.org



GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES
Y DE COOPERACIÓN



cooperación
española



JUNTA DE ANDALUCÍA

PROGRAMME DE COOPERATION INTERNATIONALE



ABC
AGENCE
BRÉSILIENNE DE
COOPÉRATION

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURES

